

Année académique 2021 - 2022

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

 HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

 Tél : +32 (0) 71 15 98 00
 Fax :
 Mail : sante-gilly@helha.be

 HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

 Tél : +32 (0) 64 23 37 59
 Fax : +32 (0) 64 23 38 46
 Mail : sante-jolimont@helha.be

 HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI

 Tél : +32 (0) 69 89 05 10
 Fax : +32 (0) 69 89 05 12
 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 404 Formuler des plans de soins - Focus chirurgie spécialisée				
Code	PAIR4B04	Caractère	Obligatoire	
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Jean-François CLAES (jean-francois.claes@helha.be) Alain BOKOKO (alain.bokoko@helha.be) Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be) HELHa Jolimont Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be) Jacques FONDU (jacques.fondu@helha.be) Baudouin MANSVELT (baudouin.mansvelt@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be) HELHa Tournai - Salines Nathalie DESCHEEMAEKER (nathalie.descheemaeker@helha.be) Philippe MALVAUX (philippe.malvaux@helha.be) Anne NUYTTENS (anne.nuyttens@helha.be) Catherine BONTE (catherine.bonte@helha.be)			
Coefficient de pondération		50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers
 - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins
 - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins déurgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie :

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales);
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B04A Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée 48 h / 5 C PAIR4B04B Approche intégrée par exercices 6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B04A Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée 50 PAIR4B04B Approche intégrée par exercices 0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).



Année académique 2021-2022

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée			
Code	15_PAIR4B04A	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-François CLAES (jean-francois.claes@helha.be) Alain BOKOKO (alain.bokoko@helha.be) Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 404 : Formuler des plans de soins : Focus Chirurgie spécialisée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

- 4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- 4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage
- 4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

- 4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- 4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 404 et de l'activité d'apprentissage

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie,

- ·Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client ;
- ·Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- ·Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Objectifs

A partir d'une situation clinique,

- -Utiliser le vocabulaire spécifique
- -expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- -citer les causes principales
- -expliquer les manifestations cliniques
- -justifier les buts et indications des examens
- -analyser des résultats d'examens paracliniques

- -expliquer les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- -expliquer, pour les médicaments administrés, les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets indésirables à surveiller, les tests de surveillance préconisés
- -sélectionner les hypothèses de DI, les DI et les suspicions de complications en faisant des liens entre les données issues du bilan d'indépendance et du profil médical
- -justifier les interventions (informations comprises) adaptées à la situation à partir du plan de soins de référence de la pathologie concernée ou de la situation rencontrée
- -proposer une programmation des interventions, adaptée à la situation
- -choisir une échelle, une grille de résultats

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1. Pathologies : 16 h : cours donnés par Le Docteur Bokoko et Monsieur JF Claes Cardio-vasculaire (6h)
- · Traitement chirurgical des artériopathies oblitérantes
- · Plasties valvulaires
- · Traitement chirurgical des anévrismes
- · Traitement chirurgical du cancer du poumon

Neuro-Traitement traumas crâniens (2h)

- · Lésions fréquentes
- Surveillances
- · Mécanismes Hypertension Intra Crânienne (physio-pathologies, conséquences...)
- 2. Soins infirmiers: 24 h

Plans de soins destinés d'un :

- a. Patient opéré pontage, valves, CEC (4h)
- b. Patient amputé vasculaire périphérique (2h)
- c. Patient trauma crânien (3h)
- d. Patient laryngectomie -partielle ou totale (4h)
- e. Patient grand brûlé -différence marquée avec urgence et secourisme (3h)

Démarches d'apprentissage

Mise en contexte avec analyse de cas cliniques.

Wooclap

Googleforms

Devoirs à rendre au besoin

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise en ligne sur la plate-forme des ressources mobilisées durant les séances.

Disponibilité des enseignants responsables de l'AA.

Sources et références

Fichier Power-Point

Notes de cours

Manuel de Diagnostics Infirmiers (Elsevier Masson)

Supports en liane

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Examen écrit intégré entre "pathologies" et "soins infirmiers" : Madame Neirinck-Monsieur Claes et Dr Bokoko

un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 : écrit Q3 : écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).



Année académique 2021-2022

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices				
Code	15_PAIR4B04B	Caractère	Obligatoire	
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-François CLAES (jean-francois.claes@helha.be)			
Coefficient de pondération		0		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Ces exercices d'intégration sont réalisés dans le cadre des cours de l'UE

Objectifs / Acquis d'apprentissage

se référer aux cours théoriques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

se référer aux cours théoriques

Démarches d'apprentissage

cas cliniques et exercices d'intégration

Dispositifs d'aide à la réussite

sur demande de l'étudiant

Sources et références

se référer aux cours théoriques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

intégrées aux cours théoriques

4. Modalités d'évaluation

Principe

activités de préparation au raisonnement clinique

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).